

## L'ESSENTIEL DES PROJETS ET ACTIONS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

### Bâtiments

**Distillerie :** les travaux de la distillerie ont commencé, le local sera installé dans l'aile gauche de la mairie. La cloison, la faïence, l'électricité, sont déjà réalisées nous attendons le fumiste. Tout est mis en œuvre pour que celle-ci soit opérationnelle début décembre.

**Ecole :** pendant la période estivale la salle des professeurs a été repeinte. Les locaux sont donc en grande partie rénovés et surtout la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée.

**Eglise :** nous avons profité de la présence d'un engin de levage sur la commune pour inspecter la couverture. De nombreuses tuiles ont été changées, il a également été constaté quelques petites gouttières au niveau du clocher, un diagnostic devra prochainement être réalisé.

### Eau :

Après plusieurs années difficiles nous avons enfin un réseau sans perte importante. La consommation « normale » de notre village est d'environ 900m<sup>3</sup> par semaine. Le volume facturé cette année s'élève à 47 000 m<sup>3</sup>.

Nous avons pris la décision de plomber l'ensemble des compteurs pour garantir une bonne utilisation.

**Nous rappelons que le niveau des nappes est critique, il est indispensable de limiter au maximum votre consommation d'eau**

### Voirie

Nous sommes toujours en cours de réflexion pour rénover le chemin « des toits ». Nous venons de recevoir les premiers devis, deux solutions sont proposées : un enrobé ou un enduit (bicouche). Un dossier de subvention a été déposé.

### Forêt :

Le programme de coupe 2019 :

Parcelle	coupe	volume
24	irrégulière	410
26	irrégulière	290
27	irrégulière	260
33	amélioration	220
7	Régénération secondaire	350
10	Régénération secondaire	350
22	Régénération définitive	400

Le volume total s'élève à 2 280 m<sup>3</sup>.

Nous sommes préoccupés par l'état sanitaire des forêts suite à la sécheresse. Les dégâts causés par les scolytes sont importants et le volume de chablis risque d'être supérieur à la tempête de 1999. Il faut s'attendre à une forte baisse des cours du bois (le bois est une source de revenu importante pour notre commune, en 2017 environ 110 000 €)

**Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique**

## Les sentiers de randonnées

Les politiques touristiques de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs se sont portées ces dernières années sur deux axes principaux : la valorisation de l'auteur Louis Pergaud et la mise en réseau des professionnels de la restauration et de l'hébergement via l'association Site Remarquable du Goût. Ces démarches ont permis d'inscrire le territoire dans la dynamique départementale tournée sur une destination de tourisme vert et de gastronomie.

Alors que le tourisme de randonnées apparaît plus que jamais comme un véritable enjeu de développement local, la communauté de communes a comme objectif d'inscrire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) plusieurs sentiers de randonnées pédestres mettant en valeur la richesse naturelle et culturelle de notre territoire.

Parmi les sentiers proposés à ce plan Départemental, il y en a deux sur le territoire de Loray. Notre commune a la chance d'avoir un habitant passionné, M. SOPPERA, qui entretient bénévolement ces sentiers.

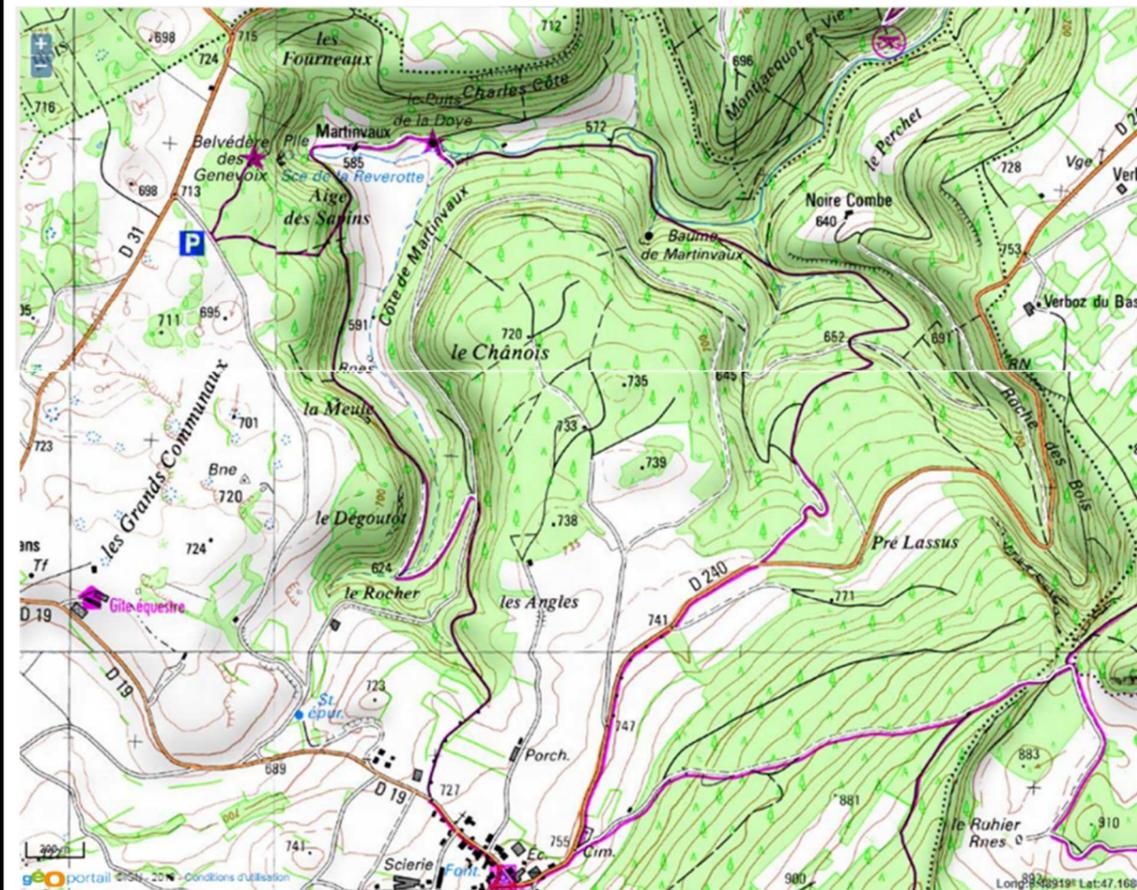
Le premier est le sentier de la Rêverotte, une balade agréable de 10 kilomètres dans le val de Martinvaux, au rythme de la rivière de la Rêverotte. A découvrir sur ce tracé la source de cette rivière, qui était source de travail dans l'ancien temps (avec anciens moulins et scierie). Il y avait d'ailleurs plus d'habitants au bord de la Rêverotte que dans le centre du village actuel. Le belvédère des Genevois ou encore le Puits de la Doye sont d'autres points d'intérêts le long de ce parcours.

## Le scolyte : un insecte utile... parfois nuisible

Les scolytes sont de petits insectes xylophages (c'est-à-dire qui se nourrissent de bois), dont la longueur varie entre 2 et 7 mm, de couleur noire ou brune, et appartenant à l'ordre des Coléoptères, comme le scarabée ou la coccinelle. Ce sont des insectes utiles pour la régénération forestière, car ils se nourrissent généralement de bois mort, dont ils accélèrent la décomposition. Cependant, dans certaines conditions, ils s'attaquent aux arbres sur pied ; soit parce que les populations de scolytes sont trop importantes pour ne se contenter que du bois mort, soit parce que les arbres sont affaiblis (stress hydrique par temps de sécheresse, mutilations suite à une tempête, carence nutritionnelle liée à un sol appauvri...). Les attaques de scolytes sont particulièrement redoutées en sylviculture.

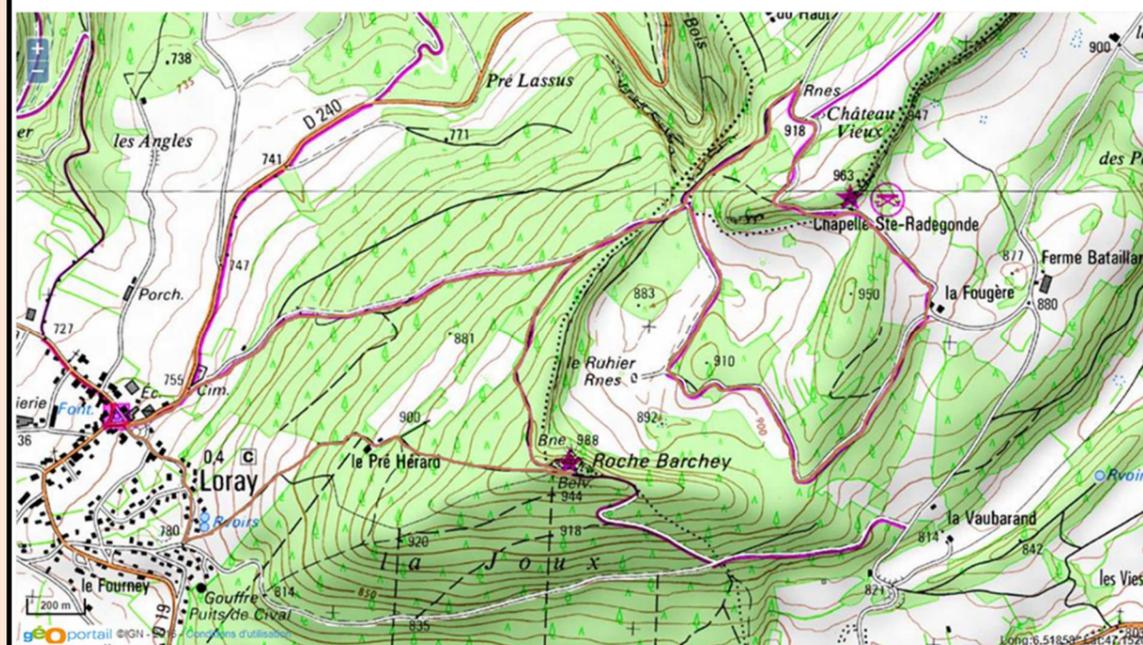


Comment reconnaître une attaque de scolyte ? Plusieurs symptômes peuvent vous mettre la puce à l'oreille : certains rameaux et branches se dessèchent, l'écorce se soulève par endroits, et de petits trous peuvent être observés sur l'écorce. Vos doutes pourront être confirmés en grattant l'écorce de l'arbre : les scolytes sont alors facilement observables.



Sentier de la Rêverotte

Le second sentier sur Loray est Sainte-Radegonde, passant également dans les communes voisines de Vennes et Plaimbois-Venens. Ce circuit également de 10 kilomètres met en avant l'histoire de ce territoire, avec la chapelle Sainte-Radegonde érigée suite à la protection divine du village de Vennes contre une épidémie, et également les dernières ruines d'un château-fort. Il y a par ailleurs le belvédère de la Roche Barchey qui offre une magnifique vue sur les alentours.



Sentier Sainte Radegonde

## L'école

Le jour de la rentrée scolaire, 146 enfants cartables au dos, ont été accueillis au sein de l'école Les Prés Verts par six professeurs. L'équipe éducative dirigée par Béatrice CHIBOUT, est composée par Fabienne BETINELLI, Vanessa BINETRUY, Marie-Hélène BOUVERESSE, Fabienne COLLARDEY, Sophie COMBART et les Atsem David et Blandine) et a accueilli deux nouveaux professeurs, Sylvie BEAUPRÊTRE et Walter PIERRE.

Les élèves et les professeurs travaillent autour du thème de la nature. Leur travail porte ses fruits, un sentier pédagogique se dessine entre les deux sites (Flangebouche et Loray). Chaque classe assure la création de panneaux divers, qui animeront vos promenades. La commune de Loray soutient ce projet, et souhaite son aboutissement.

## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS ET DES EVENEMENTS

Vendredi 23 novembre 2018 à partir de 17h30 marché de Noël artisanal salle de la Cure une quinzaine d'exposants avec sur place soupe, crêpes, buvette.

20h30 Concert à l'église : Lyre Vercelloise, Chœur de mômnes d'Orchamps-Vennes, enfants école de Loray. Cette manifestation organisée par l'école va permettre de récolter des fonds pour un voyage dans les Châteaux de la Loire au printemps prochain (classe CM1 Cm2)

Vendredi 14 décembre : repas des anciens à partir de midi

18 h salle de la Cure LOL propose un Spectacle tout public **la boîte à musique enchantée**. 5€ la place . 15€ famille (2 adultes + 2 enfants)

*Entrez dans la boîte à Musique, le maître de cérémonie vous y accueillera, et vous fera choisir parmi les grands classiques du répertoire français, le programme du spectacle.*

*Remontez ensuite le mécanisme d'un coup de clé dorée, et Clotilde vous fera vibrer, grâce à ses notes de harpe, à la douceur et à l'intensité de sa voix*

Du 14 décembre au 23 décembre. Calendrier de l'avent géant. Chaque soir une maison accueille les villageois pour un moment de convivialité de 19h à 19h45 . N'oubliez pas vos écharpes et bonnet car ce moment se passe forcément en extérieur. Inscription pour accueillir une soirée au 06 45 60 60 12

Vendredi 11 janvier 2019. Brûle sapin. Rdv à partir de 19h au « bas de Rahne » pour faire brûler votre sapin LOL offrira le vin et jus de pommes chaud . S'il vous reste quelques gourmandises de Noël, elles seront les bienvenues.

Samedi 12 janvier 2019 : à partir de 10 h accueil des nouveaux habitants, suivi des vœux à 11 h

Nous vous rappelons que des cours de couture sont proposés par LOL un mardi sur 2 pour personnes débutantes ou confirmées. Inscription possible toute l'année.

**Vous pouvez réserver votre sapin de Noël (5 €) au secrétariat jusqu'au 10/12/2018. Retrait à partir du 15/12/2018. L'argent collecté sera versé à l'école des Prés Verts**

## Etat civil du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2018

### Naissances

Aurélien, fils de Bastien POURCHET et de Valérie FAIVRE, le 11 juillet 2018

### Mariages

Juliette DA SILVA et Nicolas BRUAUX, le 14 juillet 2018 à Loray

Héloïse TROUILLOT et Paul GROSERRIN, le 18 août 2018 à Fournets-Luisans

Céline VUITTENEZ et Jean-Maurice STAUFFER, le 13 octobre 2018 à Vernierfontaine

### Décès

Renée VIENNET veuve BOILLON, le 19 août 2018

Louis GALLOIS-GARREIGNOT, le 10 septembre 2018

## Quelques nouvelles de notre salle « la Cure »

Afin d'optimiser l'utilisation de la cuisine, le conseil municipal a procédé, le mois dernier, à l'échange de deux appareils électroménagers.

Il s'agit du four et de la gazinière. Le nouveau four est équipé d'une porte plus adaptée aux lieux (plus de recul donc de sécurité. Il est doté d'une fonction complète (chauffe et cuisson des aliments) ce qui n'était pas le cas de l'ancien modèle.



La gazinière comporte maintenant 4 foyers de chauffe permettant ainsi aux divers utilisateurs d'être plus à l'aise dans la manipulation des casseroles de grandes tailles. Enfin Alexandra RUEFFLY s'occupe des états des lieux et de l'entretien des locaux.

	Habitants		Non habitants	
	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine
<b>Journée 9h-18h ou soirée</b>	150 €	100 €	220 €	170 €
<b>Enterrement</b>	gratuit	gratuit	--	--
<b>Week-end ou 2 jours</b>	250 €	200 €	350 €	300 €
<b>Associations* du village</b>	2 gratuits Puis 50% du tarif	2 gratuits Puis 50 % du tarif		

Sous réserve de modification



L'INSEE organise chaque année le recensement de la Population, toutes les communes ne sont pas recensées en même temps.

Les habitants de LORAY seront recensés en 2019. Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Elle sera réalisée par Monsieur Gary CHANOT domicilié Grande Rue à LORAY qui est nommé Agent Recenseur.

Réservez-lui un bon accueil !



### L'EDITO DU MAIRE

Durant cet automne 2018, l'élaboration de notre plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) se poursuit.

Ce document d'urbanisme qui est réalisé au niveau de la communauté de communes soit 47 communes (55 villages), est structuré en 3 grandes étapes :

Le Rapport de Présentation : réalisation d'un diagnostic du territoire et explication des orientations et de leurs traductions règlementaires

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Exposition du projet d'urbanisme et définition notamment des orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : Dans le respect du PADD, elles définissent les principes d'aménagement des secteurs à développer. Il s'agit d'une échelle plus précise (densités, espaces verts, déplacements, typologie de bâti, programme de logements...).

Ainsi, celui-ci prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, offre touristique, développement économique, commerces et équipements, habitat, énergie, climat, paysage, biodiversité, ...

L'élaboration du PLUI représente l'opportunité de questionner l'état actuel du territoire, développer un projet qui réponde à ses besoins présents et futurs et de mettre en œuvre un urbanisme de qualité dans une perspective de développement durable. Il est la traduction du projet commun de développement et d'aménagement du territoire communautaire pour les 10 ans à venir.

Nous avons la chance d'avoir un territoire dynamique, le taux de croissance annuel de la population est de 1.6% entre 2009 et 2014 contre 0.4% pour le département. Nous devons répondre avec intelligence à la pression démographique. L'hypothèse retenue du développement de notre territoire est de 1.6% pour les 10 prochaines années. Ces prévisions porteraient la population à 31 500 habitants soit une augmentation de 6 400 habitants et 2 900 logements supplémentaires. Loray devrait compter 628 habitants.

Comme la loi le prescrit désormais, le développement du territoire doit être accompagné d'objectifs de densité de logements plus ambitieux que dans le passé (village 15 logts/ha, bourg centre 25 logts/ha, Valdahon 45 logts/ha), la consommation en espace naturel est estimée à 117ha.

Si l'on applique ces projections à notre village Loray devrait compter 628 habitants en 2030, il faudra créer 48 logements supplémentaires et la consommation de foncier sera de 3.2 ha.

A la lecture de ces quelques lignes vous comprenez les enjeux de ce document qui permet de structurer le développement de notre territoire en préservant au maximum l'espace naturel.

Toutes ces réflexions ne nous empêchent pas de penser aux fêtes de fin d'année qui approchent, la décoration du village a débuté avec quelques bénévoles. Pendant cette période festive, nous avons la chance d'avoir plusieurs animations qui nous sont proposées. Je vous les laisse découvrir dans la rubrique agenda. Je vous souhaite en avance de très bonnes fêtes de fin d'année.

Claude ROUSSEL